

COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Charlotte BECQUART-ROUSSET, Pauline GUINARD, Alexandre SERRES

Durée : 6 heures

Coefficient : 3

Sujet – Nords et Suds en Méditerranée

Pour la session 2025, 120 copies ont été corrigées pour l'option géographie du concours A/L. La moyenne de l'épreuve atteint 10,01 et l'écart-type 3,74. Les notes vont de 00/20 à 20/20 ; le jury ayant tenu à utiliser tout l'éventail des notes. En termes de répartition, 56,7 % des copies obtiennent une note supérieure ou égale à 10/20, 25,8% supérieure ou égale à 14/20 et 15% supérieure ou égale à 16/20.

Une nouvelle fois cette année, des candidats se sont malheureusement trompés de sujet : ils ont traité le sujet de l'option d'histoire au lieu de celui de géographie. Le jury ne peut qu'appeler les candidates et candidats à la vigilance sur ce point au moment de l'épreuve comme de l'inscription au concours. Dans tous les cas, aucune situation ne justifie l'interpellation du jury dans la copie. Les copies inachevées ont aussi été pénalisées ; la maîtrise du temps fait partie intégrante de l'exercice.

Dans l'ensemble, le jury note une moindre qualité des copies par rapport à l'année précédente, essentiellement due non à un manque de connaissances mais à une analyse trop rapide voire défailante des termes du sujet dans la pluralité de leur acception. Cette remarque ne remet toutefois pas en cause pour la majorité des candidates et candidats la préparation rigoureuse réalisée pendant toute l'année, ainsi que leur capacité à construire des réflexions argumentées et appuyées par des exemples spatialisés.

Le sujet « Nords et Suds en Méditerranée » était à la fois simple dans sa formulation et exigeant dans la définition des termes du sujet qu'il impliquait afin d'être pleinement traité. De trop nombreuses copies se sont malheureusement contentées d'appréhender ce sujet à l'aune d'une opposition entre rive nord et rive sud de la Méditerranée, ce qui les a privées d'une réflexion plus fine et même critique des catégories Nords/Suds en tant qu'elles renvoient à des rapports de domination qui peuvent être analysés à différentes échelles : du local (en questionnant la place des espaces dominés au nord et, réciproquement, des espaces dominants au sud) au mondial (en s'interrogeant sur la place du bassin méditerranéen dans la géopolitique mondiale).

Le sujet supposait en effet de discuter, dès l'introduction, les termes de Nords et de Suds en envisageant leurs diverses acceptions en tant que repères géographiques, construction historique opposant des espaces présentant différents degrés de développement (la référence au rapport de Willy Brandt de 1980, qui a contribué à populariser – y compris dans la géographie scolaire – l'idée d'une limite entre un Nord économiquement développé et un Sud économiquement moins développé, était ici bienvenue) et catégories employées au pluriel pour désigner des espaces dominants et dominés, et ce indépendamment de leur localisation géographique. Les bonnes copies ont ainsi été celles qui ont été capables de rendre compte et de croiser ces différentes définitions, faisant preuve par là-même d'une bonne connaissance

des débats théoriques et épistémologiques qui parcourent la discipline. Les meilleures sont celles qui ont, en outre, souligné les limites de ces termes soit parce que, même au pluriel, ils peinent à rendre compte de la diversité des situations présentes en Méditerranée, soit parce qu'ils tendent à invisibiliser les oppositions est/ouest qui sont pourtant pertinentes pour comprendre les dynamiques spatiales qui structurent l'espace méditerranéen. Les copies qui sont, à l'inverse, tombées dans une lecture binaire et stéréotypée de la Méditerranée opposant une rive nord uniformément riche à une rive sud irréductiblement pauvre, ont été sanctionnées. De la même façon, l'exclusion de l'est du bassin méditerranéen sous prétexte que le sujet portait sur les Nords et les Suds prouvait un manque de compréhension du sujet, et a donc été pénalisée. C'est bien sur l'ensemble de l'espace méditerranéen que portait le sujet. Il pouvait toutefois être discuté la limite et la profondeur de l'espace à considérer en fonction du ou des critères (climatique, économique, politique, etc.) mobilisés pour définir la Méditerranée. La mobilisation de facteurs culturels et de la référence à Samuel Huntington devait être maniée avec précaution et distance critique, comme l'y invitait la lettre de cadrage, pour ne pas donner lieu à une lecture culturaliste voire essentialiste du sujet.

La définition et la discussion des termes du sujet sont d'autant plus importantes qu'elles permettent de problématiser le sujet, et ainsi d'éviter de plaquer une problématique vraisemblablement vue en cours pour d'autres sujets. Ainsi, le jury a trop fréquemment lu des problématiques du type unité/diversité ou unification/fragmentation de la Méditerranée, sans que celles-ci soient véritablement articulées aux termes Nords et Suds. Il rappelle également qu'une suite de questions ou l'annonce – plus ou moins déguisée – du plan ne saurait constituer une problématique. La problématique, et même plus exactement la problématisation qui conduit de l'analyse des termes du sujet à la formulation d'une question qui soulève un problème, n'est pas un artifice ; elle constitue l'ossature de l'argumentation et donc du développement. Parmi les problématiques les plus pertinentes proposées, figure notamment celle qui consistait à se demander en quoi la recomposition des relations Nords/Suds à toutes les échelles en Méditerranée remet en cause la pertinence même de ces termes pour comprendre l'organisation spatiale et les rapports de force à l'œuvre entre les espaces méditerranéens. Le jury rappelle qu'aucune problématique n'est attendue *a priori*. La qualité d'une problématique tient à sa capacité à traiter le sujet dans sa spécificité et sa pluralité.

Le développement se doit, quant à lui, de proposer une argumentation qui réponde à la problématique posée. Là encore, les plans passe-partout (I unité / II diversité / III coopération pour les options optimistes ou conflits pour les pessimistes) sont à proscrire. Pour traiter la problématique susmentionnée, il était par exemple possible de montrer que des disparités (économiques, politiques, etc.) entre Nords et Suds existent en Méditerranée à toutes les échelles. Ces inégalités n'empêchent toutefois pas l'existence de liens forts entre ces espaces, et nourrissent même de nombreux échanges (flux de marchandises, migrations, etc.). Il s'agissait enfin d'envisager les recompositions de ces relations dans le contexte actuel (tendance à la démondialisation, conflits qui redéfinissent la géopolitique régionale, etc.) qui pouvaient aller jusqu'à remettre en cause la pertinence de ces termes. Ont ainsi été valorisées les copies capables de proposer au cours du développement une véritable réflexion argumentée à partir d'exemples spatialisés. Cela suppose de considérer les cas mobilisés non comme des illustrations mais comme des appuis à l'argumentation. Est donc à bannir l'accumulation d'exemples non organisés et sans fil conducteur. Les exemples doivent, au contraire, être explicitement liés au sujet et spatialisés afin de servir une démonstration géographique. Une simple évocation ou une accumulation d'exemples non développés est, à cet égard, contre-productive. Mieux vaut un exemple analysé en détail au regard du sujet par sous-partie qu'une suite de cas à peine cités. L'argumentation n'est pas à la charge du correcteur mais bien des candidates et candidats.

Le jury alerte également les candidates et candidats sur une lecture trop souvent stato-centrée des phénomènes spatiaux étudiés. La Méditerranée n'est ainsi pas à comprendre seulement comme une collection d'États. Si les États sont des acteurs incontournables des dynamiques spatiales du fait des politiques et stratégies qu'ils mettent en place, ceux-ci sont loin de constituer les seuls acteurs pertinents pour comprendre les relations entre Nords et Suds en Méditerranée, sans compter qu'ils ne sont pas des acteurs monolithiques. La restriction du sujet aux acteurs étatiques pour ce sujet était d'autant plus gênante qu'elle ne permettait pas d'envisager les Nords et les Suds à l'échelle infra-étatique (au sein d'une ville comme Marseille par exemple ou entre régions comme dans le cas de l'Italie qui présente des inégalités de développement entre nord et sud géographiques de la péninsule) ou supra-étatique (ensemble régional tel que l'Union européenne).

Cette approche stato-centrée, de même qu'une acception restrictive du sujet, expliquent sans doute que toutes les copies n'aient pas suffisamment fait varier les échelles pour traiter le sujet. Or, le jury rappelle – comme tous les ans – qu'une lecture multiscale est précisément ce qui permet de construire un raisonnement géographique complexe et nuancé. Par exemple, pour l'étude de Tanger Med souvent mobilisé par les candidates et candidats, faire varier les échelles permettait de comprendre l'attractivité de ce port du fait de sa position d'interface entre Nords et Suds : Tanger-Med est en fait à la fois un Sud économique à l'échelle du bassin méditerranéen et au-delà (son attractivité est alors liée au faible coût de sa main-d'œuvre) et un Nord à l'échelle du Maroc et de l'Afrique du Nord (ce qui attire les travailleurs et les entreprises). Cet exemple a d'ailleurs donné lieu à une production graphique, qui pouvait s'avérer particulièrement pertinente à condition d'être : 1) explicitement liée au sujet (les termes de Nords et Suds dans leurs diverses acceptions devaient apparaître dans le titre et/ou les parties de la légende) ; 2) problématisée. Les productions graphiques plaquées, descriptives ou non spatialisées ne sont pas valorisées par le jury. Mieux vaudrait donc que les candidates et candidats ne perdent pas leur temps à réaliser des diagrammes génériques ou des cartes de localisation des cas évoqués qui n'apportent rien au raisonnement. Par ailleurs, le jury rappelle à nouveau que les croquis doivent être accompagnés d'un titre, d'une légende organisée, d'une orientation et d'une échelle. Il demande également aux candidates et candidats de respecter les règles de sémiologie graphique en ce qui concerne notamment l'usage des couleurs (la mer en bleu, les forêts en vert, etc.) et les types de figurés (les formes proportionnelles pour les informations en valeurs absolues / les aplats pour les valeurs relatives, les flèches pour les flux, etc.). Toute production graphique doit également comporter des toponymes. Enfin, sans exiger une grande précision, le jury attend tout de même que la forme et la taille des principaux espaces soient connues, et que ces derniers puissent être identifiables sans difficulté.

À compter de la session 2026, la réalisation d'une production graphique ne sera plus obligatoire. Un fond de carte sera toujours proposé aux candidates et candidats. La réalisation d'une ou plusieurs productions graphiques est néanmoins vivement recommandée par le jury qui en tiendra compte pour valoriser les copies.

Le jury attire également l'attention des candidates et des candidats sur la prise en compte des échelles de temps. S'il ne s'agissait en aucun cas de traiter l'histoire de la Méditerranée en tant que telle – et le jury se félicite qu'aucune copie n'ait adopté de plan purement historique –, il ne fallait pas non plus tomber dans un présentisme qui nierait l'épaisseur temporelle de cet espace. De nombreuses copies ont par exemple affirmé que l'intégration du bassin méditerranéen était le produit de la mondialisation contemporaine, négligeant ainsi des siècles d'échanges intenses. Le jury rappelle donc que si l'histoire ne saurait servir d'assise à la problématisation ou à la structuration du plan, les candidates et les candidats sont incités à traiter les processus et les situations étudiés en termes de ruptures et de continuités par rapport au passé, envisagé à différentes échelles de temps.

Au vu du sujet et plus encore du programme, le jury a été surpris cette année du manque de maîtrise d'indicateurs tels que l'IDH (indice de développement humain), que les candidates et candidats définissent souvent mal ou pas du tout. Beaucoup ne font pas de distinction claire entre le développement, la richesse ou encore l'intégration dans la mondialisation. La connaissance de quelques chiffres ou du moins d'ordres de grandeur aurait également été précieuse afin de pouvoir mieux contextualiser les phénomènes étudiés. Le jury attire également l'attention des candidates et des candidats sur l'usage de certaines notions qui nécessitent une définition, et, le cas échéant, une référence : les termes de « cartepostalisation », de « barriérisation » ou encore de « Méditerranéité » pouvaient être pertinents à condition d'être définis. Le jury souligne en outre qu'il attend des candidates et candidats une prise de recul et une distance critique concernant les discours et récits médiatiques. Les propos culturalistes, sensationnalistes ou condescendants ont ainsi été sanctionnés. De même, les lectures déterministes des phénomènes étudiés (non, ce n'est pas le manque d'eau qui *explique* le faible taux de scolarisation dans certains espaces méditerranéens... ni ailleurs !) ont été pénalisées, et ce d'autant plus qu'elles révèlent un manque de maîtrise du raisonnement géographique. A l'inverse, le jury a eu le plaisir de relever, dans de nombreuses copies, des références pertinentes et précises à des travaux de recherche, mises adéquatement au service du traitement du sujet. Certaines références pourraient toutefois être actualisées. L'accumulation de noms – sans analyse associée ou sans lien direct avec le sujet – est, en revanche, inutile. Mieux vaut quelques références bien connues que pléthore de références non maîtrisées.

Le jury note enfin avec satisfaction une bonne expression écrite dans l'ensemble ; quelques copies contiennent toutefois encore trop des fautes d'orthographe, de grammaire ou de syntaxe, ce qui complique leur lecture. D'un point de vue formel, le jury souligne l'importance de remettre des copies aisément lisibles, ce qui suppose une calligraphie relativement soignée (même en fin de copie), ainsi que l'adoption d'un système de structuration cohérent (toujours le même saut de lignes entre deux parties par exemple) afin que le correcteur appréhende plus facilement la progression des candidates et des candidats. Les copies étant scannées et corrigées en ligne, le jury insiste par ailleurs sur la nécessité d'utiliser des couleurs (pour le texte et les productions graphiques) qui ne soient pas trop pâles ni trop proches les unes des autres. Enfin, certaines copies sont trop longues : le jury rappelle que la qualité d'une copie ne dépend pas du nombre de pages mais de la rigueur de l'argumentation. Les copies les plus longues sont d'ailleurs souvent celles qui se contentent de réciter leur cours au lieu de traiter le sujet.

Fort de l'ensemble de ces recommandations, le jury tient à souligner la grande qualité d'ensemble du travail fourni tout au long de l'année, à la fois par les candidates et candidats, et leurs préparatrices et préparateurs. Ils encouragent les futurs candidates et candidats à se forger dès leur première année une culture géographique, qui permet de proposer une lecture spatiale des phénomènes étudiés.